TL1503-15

PAX ROMANA

MIEC-IMCS — Mouvement International des Etudiants Catholiques
International Movement of Catholic Students

MIIC-ICMICA — Mouvement International des Intellectuels Catholiques
International Catholic Movement for Intellectual and Cultural Affairs

Consultative status with the Economic and Social Council of the United Nations and with UNESCO

INTERVENTION SUR

LA QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Point 6 de l'ordre du jour

MIEC-IMCS
171, rue de Rennes
F - 75006 Paris (France)
tél. 544 70 75

MAILING ADDRESS
PAX ROMANA
B.P. 85
CH - 1211 Genève 20-CIC
(Switzerland)

MIIC-ICMICA
37-39, rue de Vermont / B.P. 85
CH - 1211 Genève 20-CIC
tél. 022 / 33 67 40

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

Bien qu'il y ait beaucoup de situations où la violence et les faits accomplits défient la justice et les normes internationales, notre rganisation tient à suivre de près quelques cas qui n'attirent pas encore l'attention unanime de la presse et de l'opinion publique mais qui mettent en cause tous les principes les plus fondamentaux de la dignité de l'homme et des peuples.

Voilà pourquoi nous revenons sur la question du Timor Oriental. 12 années après l'invasion illégale du territoire, survenue le 7 décembre 1975, le bilan ne peut être plus tragique: près de 200.000 morts, soit un tiers de la population, on estime qu'un timorais sur 125 a été arrêté, torturé ou assassiné en 1985 et 1986. Les nouvelles de cette répréssion violente ne parviennent très souvent à l'extérieur que dans un délai parfois considérable, car le Timor Oriental continue à être une île-prison.

Malgré toutes les promesses tenues par les occupants, le territoire est toujours coupé du monde extérieur. Je cite à ce propos le rapport annuel du Département d'Etat nord-américain "Country Report on Humam Rights Practices for 1987": "Restrictions exist on movement to and within East Timor and within parts of Irian Jaya. The Government has relocated many rural East Timorese living in the central and eastern parts of the province since 1979 to isolate them from Fretilin rebels and, according to the Government to facilitate their access to health, education and other government services. Most Timorese require permission to travel outside their home districts (kekamatan). In some areas of East Timor residents may not farm beyond their immediate village area, and are restricted to their village itself during military operations in the area. (...) forced or surreptitious entry by security agencies occurs periodically, especially in East Timor. Both local and international telephone calls are believed to be monitored selectively by government security agencies. Although correspondence generally is not monotored, letter mail to and from East Timor is subject to official scrutiny. Telephone communication to and from East Timor requires special government approval."

Derrière ces mots se cache une réalité quotidienne de restrictions systématiques et de terreur constante. M. Reinaldo dos Santos, exilé à Libonne avec sa femme et ses enfants, a raconté au journaliste de "The Anglo-Portuguese News" ce que cela signifie que de vivre dans cette atmosphère surchargée de menaces: "l'armée indonésienne fait sortir les personnes de leurs maisons au cours de la nuit, vous savez. Les gens disparaissent tout simplement. Quand mes enfants ne rentraient de l'école dans le délai prévu, j'avais toujours peur qu'ils aient été

arrêtés." Et il ajoute: "Après 12 ans d'oppression... ici [à Lisbonne] c'est la première fois que je reussis à dormir sans peur". ("The Anglo-Portuguese News", 25.2.88).

Dans le même périodique, Mme. Angela Goncalves dit à son tour: "Ma fille a été torturé. Des chocs électriques. Ses mains et son visage furent brulés evec des cigarrettes. Et après ils l'ont tué. Ils ne m'ont jamais dit cela, ils m'ont tout simplement donné ses papiers de prison et sa photo." La fille de Mme. Angela Goncalves avait 18 ans.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

Ces faits sont le résultat d'une présence coloniale étrangère au Timor Oriental. Les occupants eux-mêmes le savent bien, c'est pourquoi le général Moerdani a déclaré à la presse indonésienne, la fin décembre de l'an dernier: "... nous ne sommes pas là [au Timor Oriental] pour les coloniser ou les convertir".

Mais les timorais continuent à rejeter fortement cette occupation réussie par la force des armes. Sa résistance est toujours organisée à plusieurs niveaux, car ils ne veulent bâtir la paix dans son pays que sur les bases de la libérté et de la démocratie.

Les autorités indonésiennes, de son côté, insistent, dans son ambition de nous faire aveugler, sur des chiffres et encore des chiffres concernant des routes, des écoles, des postes de santé... qui auront été construits au Timor Oriental après l'invasion. Les timorais, eux, ils savent bien que tous ces efforts n'envisagent pas leur service, mais le bien-être des militaires et des civils nouveaux conquérants. Et ils savent aussi que les routes et les ports modernisés n'ont d'autre objectif que de faire face à la guerre qui continue, malgré tous les moyens employés par le nouveau pouvoir colonial.

Pourtant, c'est le gouverneur du territoire lui-même qui fait état de la gravité de la situation au Timor Oriental. M. Carrascalao a déclaré à la presse indonésienne que "la crise serait bientôt ingouvernable" et il a parlé de "stagnation économique" en disant aussi que "la moitié de la moitié de la population est encore analphabète ou virtuellement sans éducation ("Tempo", 2.7.88).

C'est justement cette situation insoutenable qui a forcé le gouverneur à demander au Président Suharto d'ouvrir le territoire. Il faut faire attention, ce n'est pas question d'une ouverture à l'extérieur, il s'agirait tout simplement de créer de nouvelles conditions pour que le capital indonésien investit dans la "27ème province" . La vie économique pourrait alors reprendre une certaine vigueur, des postes de travail seraient garantis... mais voilà l'appréciation du ministre de la Défence - si M. Carrascalao voulait l'ouverture du territoire,

les forces armées ne sauraient se responsabiliser par les conséquences. (Kompas, 28.6.88). La conclusion du gouverneur ne pourrait être qu'une: "si les forces armées nous abandonnent", il n'est pas possible de penser à l'ouverture du Timor Oriental. (Tempo, 2.7.88).

Si l'on suit la pensée de M. Carrascalao, le territoire continuera donc fermé au monde extérieur et même à l'Indonésie et la crise économique deviendra un cauchemar. D'une part, Jakarta n'a pas tous les moyens dont elle voudraient disposer pour soutenir sa dernière acquisition en matière territoriale, dû à ses propres difficultés économiques, d'autre part le climat de mécontentement social est grandissant. Deux fois déjà, dont la dernière le 17 et 18 juillet 1988, les étudiants se sont publiquement manifestés contre la ségrégation dont ils sont les victimes, tant au niveau de l'école, où les privilèges sont donnés aux fils de la population et des militaires indonésiens, qu'au niveau des postes de travail. Le chômage devient un des principaux problèmes pour la jeunesse timoraise.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

La communauté internationale est de plus en plus concernée par la situation au Timor Oriental.

Après l'adoption, par les membres de cette Sous-Commission, l'année dernière, de la résolution sur la question du Timor Oriental, d'importantes initiatives ont suivi, impliquant une plus grande responsabilité de la part de nombreuses organisations internationales et une information et mobilisation de l'opinion publique.

Parmi tant d'autres, je ne rappelle que les plus importantes:

- l'Assemblée parlementaire CEE-ACP, qui réuni 78 réprésentants de pays africains, européens, du Caribe et du Pacifique, a voté à l'unanimité une résolution sur le Timor Oriental;
- la Conférence de l'Union Interparlementaire, réunie à Bangkok l'automne dernier, a adopté une résolution dans laquelle est reconnu le droit du peuple timorais à l'autodétermination;
- les douze gouvernements membres de la Communauté Européenne ont pour la première fois pris une position publique commune concernant le Timor Oriental. Ils ont appuyé les efforts du Sécrétaire Général en vue de trouver une solution qui respecte les droits du peuple timorais et puisse être acceptée par la communauté internationale;
- le Parlement Européen a aussi adopté une résolution dans laquelle la question du Timor Oriental est mentionnée, l'exercice dû droit à l'autodétermination du peuple timorais y étant demandé;

- la fin juin dernier, trois parlementaires de différents pays (l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni) ont organisé une visite au Portugal où ils ont pris contact avec les réfugiés timorais, avec les réprésentants des forces politiques timoraises - le FRETILIN et l'UDT - et avec les plus hauts responsables de la Puissance Edministrante: le Président de la République, le Sécrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, le Président du parlement et les membres de la Commission spécialisée sur la question du Timor Oriental. En résultat de ces démarches, une nouvelle organisation est née - les "Parlementaires pour le Timor Oriental". Elle est douée pour rassembler tous les efforts réalisés par les parlements nationaux, le Parlement Européen et l'Union Interparlementaire, y compris les groupes qui se sont constitués au sein de certains parlements, dont ceux de l'Australie et du Japon;
- la semaine dernière, 20 petitionnaires ont présenté leurs préocupations concernant la situation qui prévaut au Timor Oriental. Parmi eux se trouvaient l'évêque de Tonga, président de la Conférence des églises du Pacifique, trois parlementaires portugais, dont un élu au Parlement Européen, un parlementaire japonais, un réprésentant de "Parlementaires pour le Timor Oriental", Amnesty International, etc.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

Plusieurs orateurs ont déjà exprimé leurs espoirs dans le règlement pacifique des conflits à l'heure actuelle. Nous aussi nous partageons cet état d'esprit. Et nous sommes sûrs que le peuple du Timor Oriental, ainsi que beaucoup d'autres peuples qui souffrent la violation continuelle des droits de l'homme, veulent plus que jamais la paix, à laquelle ils ont déjà doué tant de vies et de courage.

Il faut donc trouver une solution négociée, dans le respect des normes internationales et des droits de tous les peuples, qui soit acceptée par toutes les parties intéréssées. A la fin des annés 80 de notre siècle il est pénible de voir encore un peuple être écrasé, voire disparaître, sous la puissance militaire étrangère. On aurait souhaité que la domination coloniale n'existe plus, et encore qu'elle ne se répète par l'action de ceux qui ont subi une situation pareille et qui ont bien lutté contre elle.

Nous espérons une attention de la Sous-Commission à ce cas de violations flagrantes et massives des droits de l'homme qui puisse être une contribution valable pour le rétablissement de la paix au Timor Oriental.

Merci, M. le Président.